

ASSEMBLEE GENERALE MAECS

(Mouvement Associatif des Enseignants de la circonscription de Sainte-Rose)

Vendredi 18 janvier 2019 au VANCLIFF (Jarry)

L'Assemblée Générale débute à 17H45, sont présents:

Nom et prénom	
<u>Le bureau :</u>	
Mme CASIMIR - Présidente	
Mr BOTINO - Vice Président	
Mr NICOISE - Trésorier	
Mme BORDIN - Secrétaire	
Mme BIENVILLE Membre	
<u>Invités :</u>	
Mme BANAIAS	
Mme CHERY	
Mme JERNIDIER	
Mme NADESSIN	
Mr LAZARD	
Mme BOGAT	
Mme GACE	

Mme CASIMIR présente ses remerciements à Mme DINANE pour la mise à disposition de la salle de réunion.

Ordre du jour

1) Questions diverses

2) Présentations des manifestations de l'année et des partenaires

3) Bilans

1) Questions diverses.

Organisation des statuts

1) Ouverture de la MAECS au personnel communal

La présidente propose que l'adhésion à l'association MAECS soit ouverte au personnel communal des écoles des villes de Sainte-Rose et de celles de Lamentin, rattachées à la circonscription de Sainte-Rose. Ce personnel faisant partie de l'équipe éducative cela permettra de dynamiser l'association et d'améliorer le climat scolaire.

L'ouverture de l'adhésion au personnel est acceptée.

2) Ouverture sur la possibilité de financement des projets des enseignants.

L'association MAECS cherche à être partenaire dans des projets éducatifs envers les enfants mais aussi les parents. Cependant, la réalisation de ces derniers dépend des possibilités de financement.

Monsieur LAZARD rappelle la politique de la ville de Sainte-Rose, dont le contrat de ville (axé sur les volets suivants : social, environnemental, éducatif et aide à la parentalité) a pour objectif de mobiliser les parents d'élèves à travers divers projets dans le cadre du PRE (projet de réussite éducative). Les écoles, les collèges de même que les associations sont concernés. La date limite de dépôt des projets, est fixée au 22 février 2019 sur le portail DAUPHIN.

Il informe que pour la ville de Sainte-Rose, la Sous Préfecture a désigné Mme MUGERIN (0690 28 08 06) pour aider à l'écriture des projets jusqu'à l'élaboration des travaux.

Aussi, il indique d'une part que Mme CUIRASSIER, enseignante à l'école de BIS Sainte-Rose, désire participer avec les écoles à l'élaboration d'un projet autour de la parentalité. D'autre part que le Rectorat ou la communauté Nord Basse-Terre proposent des subventions pour financer ces projets ou aider pour toutes coopérations vers la Caraïbe.

Mme BANAIAS propose que la lecture soit le vecteur des projets à proposer, afin de donner le goût de lire (en dehors de l'école) aux enfants ainsi qu'aux parents. Elle souhaite apporter son aide et souligne que la Médiathèque du Lamentin a planifié des actions en ce sens.

La présidente demande la modification de l'article 12 des statuts de l'association MAECS afin que celle-ci puisse notamment participer au PRE ville de Sainte-Rose et permette l'ouverture vers d'autres actions.

3) Modifications des statuts

Des changements sont apportés aux statuts.

-Art 9 : remplacer «Vice Président» par « Président Adjoint».

-Art 12 : Les ressources de l'association comprennent :

- Les recettes propres réalisées à l'occasion des manifestations qu'elle organise et de ses diverses activités : ventes.
- Le montant des cotisations et souscriptions de ses membres.
- Les aides financières, matérielles et en personnel, accordées par les collectivités territoriales et organismes publics et privés.
- Dons, mécénats, ventes, actions proposées par l'association et tout produit autorisé par la loi.
- Tout intervenant peut être rémunéré en rapport avec l'objet de l'association.

- Règlement (page2- documents à fournir): il faudra supprimer « la carte d'identité ».

La présidente ajoute que tous les partenaires ont les noms des membres. Une photo sera demandée aux adhérents MAECS pour l'obtention de la carte d'adhésion. Ces derniers veulent que la photo soit obligatoire et placée sur la carte.

2) Présentations des manifestations de l'année et des partenaires

La présidente énumère les manifestations prévues :

- 1^{er} juin 2019 - soirée MAECS**

Le lieu et le traiteur sont en attente. Le trésorier rappelle qu'il faudra faire attention et ne pas se lancer dans l'aventure, sans porter une réflexion sur les moyens financiers et humains.

Mr BOTINO propose que se soit un déjeuner dansant dans le réfectoire de l'école Mixte 1 à Sainte-Rose, dont il est le directeur. Il a déjà mené par 2 fois ce type de manifestation avec succès. Accompagné par l'équipe dynamique de parents et de l'association des aînés de la commune, il s'occupera de la logistique, du traiteur ainsi que de l'orchestre dont la prestation pourrait être gratuite.

Mr LAZARD émet l'idée d'une tombola, ce qui permettrait de dégager une entrée d'argent conséquente mais aussi annoncerait cette soirée.

- 6 avril 2019 -randonnée à Terre de Bas les Saintes**

Les inscriptions débuteront dès le 11 février et seront clôturées le 13 mars (validation avec paiement). Le prix sera fixé en fonction du nombre de participant.

Mr Albert RENIA est le guide retenu pour cette action, pour un montant de 80 euros. Ce prestataire a déjà été sollicité lors des marches précédentes.

MR LAZARD indique que Mme DURITE, enseignante à la retraite, propose d'intervenir gratuitement pour des randonnées.

-Les soirées jeux**

Les dates sont définies et indiquées dans le calendrier, envoyé par mail aux écoles.

Mme CASIMIR présente le principe du PASSTIME « sortez plus, dépensez moins! » : il s'agit de proposer sur une année et dans divers domaines, tels que les restaurants, les commerces et les loisirs, des réductions sur les prix avec une première offre de découverte à 30% puis une offre permanente de 10%.

Elle informe que son prix de vente aux adhérents passera à 40 euros, l'année prochaine. C'est le prix d'achat accordé à toutes autres associations ou comités d'entreprises.

Actuellement, le PASSTIME est vendu au prix de 35 euros. C'est un prix d'appel. La différence de 5 euros était payée par la MAECS, ce qui pénalise l'association. C'est un produit très demandé.

Concernant les partenaires (cf annexe 1), la présidente invite à consulter la liste sur le site de la circonscription et profite pour remercier Mr FRAULI pour sa coopération.

3) Bilans

Mme CASIMIR invite les personnes présentes à soumettre leurs attentes, leurs questions de même que leurs propositions.

Mr LAZARD explique que les mairies peuvent donner des subventions aux associations. Une opportunité à saisir. Il faudrait se rapprocher de la mairie de Sainte-Rose ainsi que celle du Lamentin.

Mme CASIMIR fait un retour des critiques et des doléances des collègues de la circonscription. L'association est peu connue par les enseignants et les activités proposées ne sont pas suffisamment diversifiées. La présidente propose de revoir les activités et relève le fait que celles-ci devront être programmées plutôt en soirée. Elle regrette que certains directeurs d'école ne jouent pas le jeu et ne relayent pas les informations transmises par la MAECS.

Mme CASIMIR et Mme BORDIN soulignent que depuis cette année, elles se déplacent dans les écoles ce qui a favorisé l'augmentation du nombre d'adhérent, passage de 13 en 2017 contre 45 en 2018. Elles invitent les personnes présentes à faire de même.

Mme BANAYAS, porte une réflexion personnelle : chacun des adhérents est ambassadeur de la MAECS. Il devra donner envie aux autres et les amener à nous rejoindre.

Mr NICOISE rappelle que l'association est une première dans le 1^{er} degré en Guadeloupe. Cependant, chacun devra faire des efforts. Il met l'accent sur la disponibilité des membres du bureau qui travaillent

bénévolement, se mobilisent, jouent le jeu avec comme objectif de développer l'association. Ils ont eux aussi une vie familiale et professionnelle.

-Intervention de Mr Jean Claude TOQUIN

Thérapeute familial –Consultant en management et gestion des conflits. Outre ses fonctions, il a d'autres casquettes. C'est un spécialiste de la gestion des associations, un formateur du développement personnel et de la communication.

Son rôle est d'accompagner des enfants défavorisés et des décrocheurs scolaires. Il s'est rendu compte que les enseignants avaient besoin d'être accompagnés. Il travaille avec la ville de Baie-Mahault sur ces thèmes.

Mme BANAYAS, à l'origine de l'invitation de cet intervenant, explique que lors d'une présentation, Mr TOQUIN proposait des pistes pour permettre aux enseignants :

- * de trouver des points positifs à leur métier,
- * d'apprendre à gérer les élèves et le décrochage scolaire,
- * d'apprendre travailler leurs émotions (épuisement, irritation, frustration...) et à mieux les gérer.
- * d'apprendre à bien vivre sa profession car pour certains, il y a une grande souffrance.

Mr TOQUIN explique sa conception de son accompagnement. Il précise qu'il aborde toutes ces questions avec les enfants et leur apprend à les dépasser.

La présidente propose que l'association MAECS, puisse faire appel à ses services lors d'un débat afin de permettre aux enseignants de bénéficier de ses compétences.

Mr TOQUIN demande au préalable, avant toute intervention de réfléchir sur un thème général, centré sur l'individu, sur l'enseignant lui-même, afin de pouvoir faire un parallèle entre le mode personnel et le monde professionnel comme par exemple : la gestion du stress et le mal être des enseignants, ect ... Ses honoraires s'élèvent à 60 euros de l'heure. Il indique qu'à Morne -à-l'Eau, il a mis en place le « Rendez vous de la soupe aux parents ».

-Bilan financier (cf annexe 2)'

****Septembre 2018 :**

13 adhésions (25 euros par an)

217, 86 euros solde du compte (31 juin 2018)

13 PASSTIME achetés à 40 euros l'un et revendus aux adhérents à 35 euros.

****Année en cours 2018-2019:**

45 adhésions (25 euros/an)

676,85 euros solde du compte (18 janvier 2019)

30 PASSTIME achetés à 40 euros l'un et revendus aux adhérents à 35 euros ; 45 euros aux non adhérents.

Suite à la forte demande de PASSTIME, la présidente en recommandera 10.

Mr Niçoise rappelle que l'association a des besoins en trésorerie afin de mener à bien les futurs actions et projets. Il compte sur l'engagement de nouveaux membres actifs et espère que chacun se mobilisera et fera de même autour de lui afin que l'association se développe.

Mme CHERY, Mme BOGAT et Mme JERNIDIER se sont portées volontaires.

Présentation du bureau pour l'année en cours

Présidente : Mme CASIMIR

Vice président : Mr BOTINO

Trésorier : Mr NICOISE

Secrétaire : Mme BORDIN

Membres actifs : Mme BIENVILLE, Mme BOGAT, Mme CHERY et Mme JERNIDIER

Bilan de l'année 2017/ 2018

Le bilan est positif pour cette jeune association (créée en août 2017). Les actions étaient portées sur les randonnées mais surtout les soirées jeux. Les adhérents ont passé de bons moments. Très bonne ambiance. L'équipe a noté les doléances faites et reste motivé pour favoriser des actions plus attrayantes. Elle espère que chacun se mobilisera à faire connaître la MAECS.

La présidente remercie les participants et invite à prendre le pot de l'amitié au restaurant le VANCLIFF.

La séance est levée à 19H15.

Secrétaire de séance

Mme C. BIENVILLE



La Présidente

Mme C. CASIMIR



Mouvement Associatif
Des Enseignants de la
Circonscription de Sainte - Rose
MAECS
Mail : maecs971@gmail.com